

COMPTE-RENDU DE MISSION AU JAPON DU 14 AU 23 MARS 2003

TROISIEME FORUM MONDIAL DE L'EAU DE KYOTO, OSAKA

ET SHIGA

A) BILAN DU FORUM

Un succès pour le Japon et le Conseil Mondial de l'Eau

En réunissant du 16 au 23 mars 24 000 participants dont 6000 étrangers les organisateurs réussissent un tour de force sur fond de crise internationale.

La plupart des organisations représentées saluent le succès du forum en terme d'efficacité logistique, de qualité des services offerts, mais aussi de solidité du contenu et d'un déroulé huilé et quasiment sans faute des sessions et thèmes traités, souvent avec de vrais débats (cf. conclusions du thème financement). La place du secteur privé fut au cœur de ces débats.

Provisoirement renforcé par cette performance, le Conseil Mondial de l'Eau est pris pour cible par le lobby anti-privatisation qui l'accuse de collusion avec les groupes privés français.

Le Japon a notamment pris en charge de nombreux acteurs du sud qui se sont largement impliqués dans l'ensemble des thèmes et débats.

Il serait erroné d'assimiler les résultats du forum au fade contenu de la résolution ministérielle : l'opportunité même de la tenue d'une conférence ministérielle si près du SMDD de Johannesburg n'était pas établie, et le Japon ne souhaitait guère rouvrir un chantier de négociation politique.

La restitution et l'exploitation des quelques 382 sessions couvrant 35 thèmes distincts demandera du temps : d'ici là, on se reportera utilement au « final statement » du forum, sur le site du Conseil Mondial de l'Eau, et aux rapports de synthèse et bilans du forum qu'établiront le CME, le secrétariat japonais et le Partenariat Mondial de l'Eau.

Une bonne participation française

La cérémonie inaugurale du forum a été marquée le 16 mars par le message de soutien enregistré sur cassette vidéo du président Chirac, bien applaudi.

La présence française a été forte et remarquée sur l'eau et la diversité culturelle (MEDD, Académie de l'eau), la gestion intégrée par bassin (OIE), l'assainissement ou le financement solidaire (pseau), les multi-partenariats (afd), et le monitoring (aesn). Elle fut moindre sur l'environnement, la gouvernance, les villes et les risques notamment.

Le stand français animé par le Pseau a très bien fonctionné malgré la modestie des moyens déployés, remplissant parfaitement sa fonction de pôle de rencontre francophone, grâce au professionnalisme de l'équipe du Pseau, pourtant très active dans plusieurs thèmes et sessions.

La maison du citoyen remarquablement conçue et gérée par le secrétariat international de l'eau de Raymond Jost a sans contexte été le principal carrefour de débats animés et ne désemplissait pas, relayée en soirée par le bar néerlandais gratuit sponsorisé par le groupe Heineken.

Ces trois espaces ont favorisé de précieux échanges et brainstorming informels entre délégués et participants européens notamment, visant le mdg sur l'Afrique dans le contexte de la préparation du G8 et autour de l'initiative européenne de l'eau.

Parmi les évènements qui ont le mieux fonctionné on a noté la plénière d'ouverture de Shiga sur la GIRE, ainsi que les plénières de conclusion des journées eau potable et assainissement et du panel Camdessus. Le discours de Madame Bachelot sur la gestion par bassin et la directive cadre est très bien passé.

La présence très organisée d'activistes anti-privatisation (les « guerriers mondiaux de l'eau ») a polarisé le thème « partenariats public privé » mais a plutôt enrichi les débats du panel Camdessus sur le financement.

Les journées « eau et villes » d'Osaka ont donné l'occasion au Programme HABITAT et à la BASD de lancer une initiative de 510 Millions de dollars US visant l'assainissement des villes asiatiques. Jean-Michel Séverino (AFD) s'est à cette occasion rapproché de la secrétaire générale tanzanienne d'HABITAT, dont l'exposition sur l'eau et les mégapoles pourrait être montée à Evian , à l'occasion du prochain sommet du G8.

L'Afrique oubliée ; l'initiative européenne en déroute

Rien de semblable pour le continent africain, qui repart les mains vides et sans véritable perspective de coordination régionale, malgré les efforts néerlandais soutenus par le Canada.

Les journées régionales respectivement dédiées à la Méditerranée et à l'Europe n'ont pas attiré un large public ; La Commission Européenne n'a pas voulu ou su animer sa journée ou y présenter correctement l'initiative européenne de l'eau ; Malgré la répétition de nos demandes au Forum multi-acteurs de Bruxelles comme de nos saisines par courrier électronique, la Commission n'avait pas accepté d'associer les collectivités locales à cette journée. Madeleine Bresso, Présidente de la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU) et de la CAMVAL et présidente de la province de Turin, n'ayant pu intervenir à cette journée pour laquelle la FMCU unies avait préparé une déclaration, devrait saisir Romano Prodi pour obtenir que les collectivités locales soient d'avantage associées à l'initiative européenne de l'eau ; Myriam Constantin, adjointe au Maire de Paris chargée de l'eau et de l'assainissement a cependant pu y intervenir, depuis la salle, au nom de Cités Unies France pour présenter la déclaration des collectivités locales françaises s'appuyant sur la charte de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (initialement française au SMDD).

L'inertie actuelle des bailleurs européens vis à vis de l'élaboration avant le prochain Sommet du G8 de synergies intracommunautaires susceptibles de donner un certain contenu à cette initiative qui déçoit déjà à la fois ses participants européens (ONG) et ses potentiels bénéficiaires africains, risque de la condamner à très court terme.

Ainsi, à l'annonce de la prochaine organisation à Niamey par la France d'une conférence de présentation de l'initiative européenne, dont le MAE a pris le pilotage communautaire, M.Ould Merzoug, Président de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et du réseau africain des organismes de bassin, a dénoncé une démarche « nordiste » qu'il juge inappropriée, en demandant que cette réunion soit plutôt organisée à Dakar et seulement en concertation avec le réseau africain . Faute d'être parvenue à figurer au panel des intervenants de la journée africaine pour y présenter la gestion intégrée du bassin du fleuve Sénégal alors que 3 sessions y étaient consacrées à l'initiative du Nil, l'OMVS y est intervenue de manière impromptue pour déplorer vigoureusement l'absence de francophone dans ce panel. Ses représentants y ont fait valoir les acquis anciens de l'organisme de bassin du fleuve Sénégal, inégalés sur le continent africain selon eux et ont offert de partager leur expérience avec les organismes de bassin trans-frontières africains émergents sur un mode sud/sud.

Les Néerlandais (Bert Diphoom) ont de plus annoncé durant la journée européenne une dotation de 4 millions d'Euros à un projet bilatéral visant 10 bassins africains trans-frontières, qui est apparu délibérément déconnecté de l'initiative européenne et de son volet correspondant piloté par la France.

Ils soutiendront une réunion de l'AWTF (task force africaine de l'eau) à Tunis à la mi-mai, dans l'objectif d'y mettre sur pied l'AWF (Facilité Africaine pour l'Eau), en lien avec le NEPAD et

l'AMCOW (Conférence des Ministres africains de l'Eau) ; ils affirment bénéficier d'un clair soutien du CIDA canadien, et être ouverts à tout soutien communautaire, bilatéral ou dans le cadre de l'initiative européenne.

Confidentiellement, j'ai recueilli les informations suivantes : Bert s'apprête à prendre le poste de conseiller senior de l'AWF pour une première phase de structuration et montée en puissance d'environ 2 ans ; le projet est de définir très rapidement des statuts de « facilité financière de l'eau en Afrique » pour la programmation et le suivi des plans d'action nationaux et régionaux de mise en oeuvre des engagements du Millénaire et de Johannesburg, tant pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement que pour la gestion des bassins transfrontières ; cette facilité serait logée à la BAD à Tunis et ses statuts viseront à lui permettre de fonctionner comme un « trust fund » bénéficiant des outils, du réseau d'agences et de la légitimité de la BAD. L'objectif ne serait pas de créer un nouveau fonds d'infrastructure et l'échelle serait donc limitée à 25 millions de dollars sur 2 ou 3 ans, pour catalyser et sécuriser la programmation nationale des investissements d'eau.

La coopération néerlandaise pourrait organiser en avril 2003 une rencontre informelle entre bailleurs européens sous l'égide de Commission Européenne pour y présenter ce projet et rechercher des synergies intracommunautaires en vue du G8 d'Evian ;

Une possibilité serait d'intégrer ce projet au cœur de l'initiative européenne de l'eau ; Des contacts ont été pris avec les coopérations allemandes (Manfred Konukiewitz/BMZ) et britanniques (Martin Walshe/DFID) ; Le secrétariat japonais du IIIème Forum mondial (Kenzo Hiroki) est informé de la démarche.

Cette action néerlandaise vise clairement à tout mettre en oeuvre pour faire légitimer l'AWF avant Evian par les 3 réseaux africains qu'ils reconnaissent à ce jour (NEPAD, AWTF/ AWF et AMCOW) sans se heurter à l'opposition des principaux bailleurs du secteur. Il est sans doute possible d'influer positivement sur l'ensemble du projet à condition de le faire en lien avec les Néerlandais et avant la réunion de Tunis ; Il serait très élégant que la France joue le rôle du berger communautaire, en concertation avec la commission (Klaus Richele, Directeur Général de la DG Dév. et instances de coordination du FED).

Fonds américain de l'eau pour l'Afrique

Depuis Johannesburg, le département d'état US annonce disposer d'un fonds pour l'accès à l'eau en Afrique de 500 millions de dollars. A Kyoto, ses représentants ont reconnu ne pouvoir le matérialiser faute d'avoir identifié une structure africaine récipiendaire. L'ONG californienne « Global Water Trust » s'y déclarait cependant chargée de la mise en oeuvre de ce fonds et a pris de nombreux contacts avec divers partenaires français dont l'AESN.

L'APD française reste confuse

Concernant la réconciliation des montants d'APD bilatérale pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique, l'inventaire conduit par les Britanniques pour l'initiative européenne mentionnera pour la France des chiffres très inférieurs à ceux dont nous disposons actuellement (environ 100 millions d'Euros/an ; CICID 2002). Leurs données viennent du CAD de l'OCDE qui semble ne comptabiliser que les flux nets par pays (subventions et nouveaux prêts après déduction des remboursements et encours ?).

B) L'OBSERVATOIRE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT

Etat des lieux et propositions

La session organisée par l'AESN et l'AGHTM le 19 mars sur « l'évaluation et le suivi de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement » a très bien fonctionné, réunissant quelques 26 institutions et ONG concernées, qui ont toutes fait part de leur intérêt à travailler ensemble.

1. Le système onusien en place

Il s'appuie depuis 3 ans (La Haye) sur un ensemble recueillant les données des 23 agences ou programmes concernés par l'eau : le **WWAP** ou Programme Mondial d'Evaluation des Ressources en Eau, logé à l'UNESCO et soutenu par le Japon, la Grande Bretagne et la France (1 AT : J.M. BARRAT) ; Ce programme a remis son premier Rapport Mondial de l'Eau à Kyoto le 22 mars (7 bassins pilotes, dont Seine-Normandie) ; Il rend compte au comité eau de la coordination administrative des N.U, ainsi qu'à ses bailleurs (trust fund) ; L'UNESCO semble bien décidée à affirmer sa tutelle sur cet outil, totalement dépendant d'autres agences ou programmes onusiens et des Etats, pour l'élaboration et la mise à jour de son rapport triennal comme pour la définition d'indicateurs pertinents. Les statuts du WWAP, qui fonctionne actuellement comme un « trust fund » supposé indépendant de l'UNESCO mais ponctionné par cette institution (13% de son budget), demandent à être clarifiés à l'amont de la pérennisation de ce Programme Mondial .

Les principaux contributeurs du WWAP sont l'OMM pour l'hydrologie, la FAO pour l'eau agricole, ainsi qu'HABITAT (eau urbaine), l'OMS et l'UNICEF pour l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement. Ces 2 derniers gèrent un **programme conjoint de suivi, le « Joint Monitoring Program »** dont les données ont servi de base au dimensionnement des cibles de population à 2015 du second Forum Mondial de l'Eau de La Haye (mars 2000), des engagements du Millénaire (septembre 2000) et du plan d'action du SMDD (septembre 2002) ; ce JMP s'appuie sur le **« conseil de coordination pour l'eau potable et l'assainissement » (WSSCC)**, ancienne ONG mondiale du secteur, dont sont issus le Conseil Mondial et le Partenariat Mondial. Ce « Collaborative Council » présidé par le très adroit Lord Richard Jolly, dispose d'un bureau logé au département des affaires économiques et sociales des Nations Unies à New York, a son siège à l'OMS (Genève), et a remporté un grand succès médiatique à Johannesburg et Kyoto avec sa campagne de presse pour l'assainissement et l'hygiène (WASH) qu'appuie notamment la Banque Mondiale. Embarrassé par les ambitions de l'UNESCO qui ont remis en question la pérennité du JMP, il se recentre sur l'assainissement dans les zones rurales et périurbaines et se fait l'avocat des technologies à faible coût : dans le débat sur le financement de l'accès aux services, Richard Jolly affirme que ce n'est pas 100 mais 10 milliards de dollars supplémentaires qui sont annuellement nécessaires pour atteindre les cibles visées. Richard Jolly sera très prochainement remplacé par Ian Pronck, ancien Premier Ministre néerlandais.

2. la nouvelle « task force N°7 du Millenium » ; Questions en suspens

A l'issue du SMDD, Koffi Annan a confié à une « task force du Millenium » la mission de formuler des recommandations opérationnelles et pragmatiques pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux de réduction de la pauvreté ; la « task force N°7 » est chargée des engagements relatifs à l'eau ; elle est pilotée par Albert Wright, responsable par ailleurs de la Task Force Africaine de l'Eau (AWTF) et Roberto Lenton, nouvelle cheville ouvrière du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), et regroupe une trentaine d'experts, dont 7 responsables d'agences ou programmes onusiens.

Malgré l'importance de l'enjeu, ses propositions demeurent confidentielles, et convergent surtout pour réaffirmer la légitimité du WWAP/UNESCO.

Ceci ne résout aucunement l'équation complexe dépendant simultanément des facteurs suivants :

1. permettre l'adoption à court terme d'indicateurs simples et localement maîtrisables,
2. assurer la fluidité de l'information depuis le niveau local jusqu'au global en toute indépendance des frileuses structures étatiques officielles,
3. susciter et financer la coûteuse implication des collectivités locales et acteurs de base, à la fois comme producteurs de données initiales et pour valider la pertinence des évaluations officielles nationales et internationales relatives à leurs territoires de compétence respectifs.
4. identifier et structurer des observatoires régionaux directement en charge des évaluations et du suivi avec les Etats concernés.
5. convaincre les bailleurs de fonds de soutenir ces observatoires, tant par des actions d'« encapacitation » que pour assurer :
 - a /le fonctionnement des réseaux de données,
 - b/ la conduite des évaluations et audits externes,
 - c/ leur publication, diffusion et médiatisation .

NB : Il paraît, peu probable que le JMP, le WWAP, l'UNESCO ou la Task Force du Millenium parviennent à résoudre seuls une telle équation : les Nations Unies ont la légitimité sans les moyens pratiques et réseaux humains et financiers requis. Elles butent sur leurs procédures ne les autorisant à publier que les rapports et données officiellement approuvés par les Etats .

3. le Programme eau et assainissement (WSP ; Banque Mondiale)

Ce programme particulièrement actif sur l'Afrique se veut indépendant de la Banque mondiale mais est dirigé par un des responsables eau de celle-ci et issu de ses cartons à dessin ; il propose et finance des programmes nationaux de formation à l'évaluation et au suivi des engagements du Millénaire et recherche actuellement les pays africains candidats (environ 15 partenariats nationaux en cours et 11 pressentis).

4. les autres bailleurs du secteur eau

A part le Japon, qui avait doté le WWAP de 6,5 millions de dollars sur les 3 années de La Haye à Kyoto, faiblement décaissés selon le DFID, les soutiens multilatéraux identifiés sont très limités (GB et Fr au WWAP ; GB considère un soutien du JMP de l'OMS/UNICEF/WSSCC). Il n'est pas dans les pratiques actuelles d'agences bilatérales comme l'AFD de contribuer à des programmes multilatéraux.

Ces agences travaillent cependant de manière moins isolées que dans le passé, sont souvent coordonnées au plan national dans les pays bénéficiaires, notamment autour des programmes régionaux d'hydraulique villageoise de la Banque et du PNUD (RWSP/Nairobi et Abidjan). L'AFD et la KfW allemande ont pris l'habitude de monter des programmes périurbains et ruraux communs, parfois en lien avec le FED (Mali, Tchad), fédérant les associations d'usagers autour de cellules nationales d'appui à la maintenance décentralisée destinées à se financer par des redevances sur le tarif

recouvré. Ces cellules font en permanence de l'évaluation et du suivi de l'accès aux services, essentiellement pour l'eau potable. Les données de ces pays sont faciles à récupérer et peu conflictuelles .

Ces bailleurs ont de fait une assez bonne image de l'accès sur le rural et le grand urbain (cible des contrats de gestion déléguée), dans les 8 pays africains qui concentrent 80% de l'APD continentale.

La Commission européenne va soutenir l'organisation par l'association européenne des distributeurs d'eau EUREAU d'une rencontre sur ce sujet, le 31 mars à Bruxelles, pour préparer un forum sur le sujet prévu les 19 et 20 mai ; mais elle n'a pris aucun engagement de financement dans l'initiative européenne, supposée plutôt coordonner la remontée des APD bilatérales... malgré les 6 Milliards d'Euros qui stagnent dans les caisses du FED.

5. les associations professionnelles et fédérations de collectivités locales

professionnels : en dehors d'Eureau, il s'agit de l'association internationale de l'eau (IWA :AGHTM mondiale), qui dispose de faibles moyens humains et financiers mais peut servir de réseau d'expertise et d'opérateurs de services locaux.

Associations de collectivités locales : au plan mondial, la CAMVAL, ICLEI, la FMCU et IULA qui fusionneront en 2004, sont les réseaux actifs des maîtres d'ouvrage locaux.

Leurs capacités financières sont très faibles .

Au plan africain, MM. Diagne et Elong M'bassi coordonnent un partenariat des municipalités africaines (PDM) dynamique et reconnu sur l'Afrique de l'ouest, butant cependant sur la faiblesse en nombre et en pouvoir de leurs adhérents (décentralisation tardive). Le Maghreb et l'Afrique du Sud disposent de fédérations nationales de collectivités concédantes et régies souvent performantes, mais sans moyens importants. De nombreuses collectivités locales françaises ont des partenariats isolés de jumelage avec une collectivité africaine, qui traitent sporadiquement des projets d'eau.

Ces nouveaux champs sont très porteurs, mais l'exploitation et la mise en réseau de leurs données demandera d'importants moyens de formation puis de gestion et d'animation ; ils sont cependant déjà mobilisables et actifs comme bourses d'experts décentralisés .

6. les ONG et représentants de la société civile

Les ONG de solidarité eau du nord apparaissent nombreuses et dispersées ; un travail important permanent consiste à les recenser et les mettre en réseau : il est notamment conduit par le PsEau sur l'Afrique francophone, le réseau « streams of knowledge » de l'IRC néerlandaise, les écoles régionales telles l'EIER de Ouagadougou, les programmes et outils multilatéraux de l'ONU (Habitat, JMP, WSSCC), la Banque et du PNUD (WSP, RWSP), l'IHE de Delft. Les partenaires les plus sérieux ne sont pas des spécialistes du secteur (CARE, WWF, INADES, GRET, AFVP, etc...); certaines ONG très spécialisées (eau et santé) ont une implantation limitée à quelques pays (EAST, Wateraid, Eau Vive, Interaide, LVIA italienne, AMREF ...).

Outre les myriades d'associations d'usagers (1 par village ou service), *les ONG locales dédiées à l'eau se sont multipliées dans certains pays africains* à l'incitation des bailleurs ; au Kenya ou au Bénin, il s'agit souvent de bureaux d'études déguisés pour échapper à l'impôt, qui s'emploient facilement dans les pays voisins . L'ingénierie eau s'est particulièrement bien développée au Mali et au Burkina Faso, et à un moindre degré, au Niger et au Sénégal . Janick Etienne (AFD) et Christophe Le Jallée (pSEau) sont les personnes ressources les plus informées en France.

Les associations régionales ou locales de microcrédit peuvent être bien développées dans certains pays et y constituer des relais très sérieux pour l'accès à l'eau et à l'assainissement, à condition d'être préalablement formées aux critères et niveaux de service à renseigner (Tanzanie, Comores, Benin,

Togo, Mali, Burkina, Tchad) ; idem des associations de femmes (Niger, Côte d'Ivoire, Bénin, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Ghana etc...), parfois très au fait de ces questions, et dont les réponses aux enquêtes sont très fiables.

L'Inde compte de puissantes ONG de femmes très impliquées dans la formation, le suivi et le contrôle de la qualité de l'eau potable, ainsi que sur l'hygiène et l'assainissement domestique ; ces organisations peuvent avoir de vrais impacts politiques, et sont répertoriées par le réseau « alliance et genre » animé par Jennifer Francis à Delft (IRC).

Aucun de ces réseaux n'est cependant strictement consacré à l'évaluation et au suivi de l'accès aux services d'eau et d'assainissement, chacun poursuivant ses propres priorités (cf Olivia Drevet-Dabous/pSeau et Geneviève Verdelhan-Caire/ AFD).

7. Les Etats

Partout où ils existent réellement, leurs services ont souvent infiniment plus de données qu'il n'y paraît, sauf sur le périurbain ; mais l'affichage national de faibles performances d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un rapport officiel des Nations Unies est un vrai défi politique, et la consigne est alors de ne communiquer les vrais chiffres qu'aux bailleurs de projet sur la zone de projet concernée ; chaque projet sérieux se base d'ailleurs sur une évaluation spécifique des besoins sur la base de normes nationales claires (le plus souvent en référence aux normes de l'OMS).

Au plan national, même le Sénégal triche grossièrement, selon sa propre délégation nationale à Kyoto, dans le nouveau rapport mondial du WWAP, y compris sur la desserte en eau potable et assainissement de sa capitale !

Toute la difficulté consiste à convaincre les Etats pauvres de leur intérêt à être plus transparents : ceci s'avère très délicat alors que l'on connaît aujourd'hui encore les mêmes difficultés entre états de l'UE, et vis à vis d'Eurostat et de la Commission européenne !

C'est ici que le système onusien a le plus besoin d'être relayé, du fait de ses procédures impliquant la relecture et l'accord des Etats à l'amont de toute publication officielle .

8. Propositions

Il paraît illusoire et dangereux de vouloir faire table rase de l'existant onusien, seul à même de fournir la légitimité requise .

Les annonces médiatiques et politiques françaises de création d'un observatoire mondial de l'accès aux services d'eau et d'assainissement n'ont pas échappé à nos collègues étrangers et Sir Richard Jolly nous alerte déjà sur leur caractère menaçant pour les programmes existants, qui tiennent de l'ONU leur fragilité et ont besoin du soutien des membres de l'OCDE pour s'étoffer.

Le WWAP a tenu le défi lancé à La Haye en publiant officiellement à Kyoto son premier Rapport Mondial de l'Eau lors d'un bel évènement organisé pour la journée mondiale du 22 mars ; les Japonais y ont annoncé l'extension de leur soutien pour la seconde phase du programme (méthodologie, développement d'indicateurs, etc...), et les Italiens mis 1,5 millions d'Euros sur la table, en sus du soutien britannique : la pérennité du programme semble donc assurée, au moins à moyen terme . Le maintien ou le renfort d'une assistance technique française déjà amorcée par le MAE paraît incontournable, si possible avec une dotation suffisamment conséquente pour y importer nos démarches et concepts . La contrainte provisoire est pour l'équipe du WWAP de parvenir à travailler avec son coordonateur peu convivial et craintif.

Le JMP de l'OMS/UNICEF reste prudent vis à vis de la démarche française et réaffirme sa vocation à travailler avec les services nationaux, en les formant et renforçant ; l'UNICEF semble plus proche des Britanniques dont elle attend de l'aide (DFID) ; l'OMS pourrait être une porte d'entrée plus accessible pour évaluer les partenariats possibles sur ce programme. Un renfort français du WSSCC à Genève ou New York (UN/DESA) serait opportun et facile à négocier avec Richard Jolly avant son départ .

Ces deux programmes travaillent principalement avec des consultants et universitaires britanniques et ont tout à gagner à s'incorporer l'important capital africain (réseaux d'ONG, collectivités locales, grandes écoles et universités), les concepts, critères et indicateurs d'accès des réseaux français (Pseau, AGHTM, AFD, MAE, IRD, Bureaux d'étude, Cités Unies, etc...) et néerlandais (« stream of knowledge », IRC, IHE, RIZA, etc...).

Esquisse de montage d'une première phase « d'observatoire »

Parmi les apports potentiels français, on peut discerner :

1. nos démarches fondamentales d'agglomération de nationales de données de terrain qui s'opposent aux démarches de « désagrégation de données recueillies nationalement » (sic) du JMP- il s'agit bien des nouvelles priorités affichées à notre session par l'UNICEF et l'OMS- et du système onusien dans son ensemble ; ces démarches s'inscrivent profondément dans notre culture de décentralisation – maîtrise d'ouvrage locale des services- qui est au coeur des métiers de l'eau français comme des priorités politiques de notre coopération africaine et malgache des 10 dernières années. S'il y a encore peu de réseaux de collectivités locales en Afrique, nous pouvons les maîtriser, les dynamiser, les renforcer des fédérations d'associations d'usagers, d'ONG et de petits opérateurs privés ou bureaux d'étude qui émergent de la plupart de nos programmes sectoriels.
2. la forte capitalisation /évaluations rétrospectives des programmes et projets africains d'hydraulique de proximité (villageoise et périurbaine), conduite et restituée par l'AFD en 2000 en lien avec le MAE, le Pseau, le CNRS, le PNUD, la Banque et l'aide allemande : elle porte sur les démarches, concepts, critères et indicateurs de performance de l'accès à l'eau potable et ne demande qu'à être étendue à l'assainissement, balbutiant en Afrique, avec les ONG d'eau et santé comme EAST (Loïc Monjour) et la division santé de l'AFD (Madeleine Leloup) ; 4 ou 5 Bureaux d'études français ont une très grande pratique des évaluations pragmatiques de l'accès aux services en Afrique : ils sont à impliquer .
3. Une démarche innovante pragmatique consistant à proposer que les critères et indicateurs officiels nationaux puissent être renforcés de critères et indicateurs définis par ou avec les acteurs de base, les associations professionnelles et grandes ONG du secteur : sur chaque paramètre (qualité de l'eau, niveaux et continuité du service, distance d'accès ou durée de la corvée d'eau, coût rapporté au budget des ménages, prix effectif de l'eau, ressources publiques investies, poids du secteur/PIB, etc...), « l'observatoire » rendrait compte des réponses des 2 types de sources de données : officielle nationale, et civile locale ou extranationale. Ces « nouveaux » critères seraient mis au point en associant nos partenaires (WSP, Banque et bailleurs européens notamment).
4. La collecte et la gestion des réponses « civiles » serait attribuée à un observatoire régional dont les missions seraient de:
 - mettre en réseau les organes locaux producteurs de données,
 - les former et leur donner les moyens de collecter, d'évaluer et transmettre (concepts, démarches, moyens logistiques et outils de communication (internet, gsm, etc...))
 - les mettre en relation entre eux et avec leurs homologues du nord
 - dialoguer avec les administrations nationales pour les impliquer et assurer la bonne intelligence et la complémentarité des fonctions respectives
 - conduire les évaluations régulières de validation-confrontation des suivis nationaux et de leurs outils et démarches
 - améliorer ces outils nationaux en assurant la formation et la mise en commun des responsables nationaux de l'évaluation et du suivi de l'accès aux services
5. Le choix de l'observatoire régional devrait se faire en plein accord avec les responsables africains concernés : AMCOW, NEPAD, AWTF, et ne pas être déconnecté de leur future structure de

facilité régionale pour l'eau ; un rapprochement des néerlandais qui font leur possible pour obtenir un consensus africain sur cette facilité avant le G8 d'Evian paraît prioritaire.

Le budget de cette opération peut être esquissé comme suit à environ 5,5 millions d'Euros, pour sa phase de montage de 27 mois (avril 2003- juin 2005) :

❖ Etude de pré faisabilité –montage pré G8- schéma institutionnel, définition des missions et budget affiné, avec validation auprès des structures et partenaires concernés, y compris africains (participation au forum AWTF/AMCOW de Tunis en mai 2003, à l'atelier de Bruxelles, etc... : 45 jours de consultant-facilitateur senior et budget de mission :	environ	70 000 Euros
❖ Etude de montage juridique, technique, institutionnelle et financière (juin à aout) :		130 000 Euros.
❖ Assistance technique et renforcement du WWAP, basé Paris UNESCO : 1 AT sénior et budget de mission et organisation de forum-rencontres avec financement des missions d'africains de septembre 2003 à juin 2005 :	environ	600 000 Euros
❖ Idem au JMP ou au WSSCC (Genève) :	environ	600 000 Euros
❖ Montage et lancement de l'observatoire régional africain (BAD/Tunis ?) ; 1 chef de projet et 3 experts seniors, 1 secrétariat, budget de missions, organisation de forums et ateliers de formation sous-traités, constitution d'une base de données, sous-traitance études de définition d'indicateurs et critères, etc... :		
- personnels expatriés de septembre 2003 à décembre 2004 :		1 700 000 Euros
- personnels locaux et bureaux :		200 000 Euros
- équipement logistique véhicules et bureautique :		200 000 Euros
- frais de mission et réunions :		300 000 Euros
- sous-traitance formation et équipements internet :		500 000Euros
- 3 forum de mise en commun avec prise en charge des frais de mission et de consultants :		300 000 Euros
- études indicateurs et rapport préparatoire de la seconde phase :		400 000 Euros
	Total	5 000 000 Euros
	Divers imprévus	500 000 Euros
Total Phase 1		5 500 000 Euros